

Motion concernant les SLD

votée à bulletin secret par la CME de l'AP-HP le 9 octobre 2012

60 voix pour et 1 vote contre

« La CME de l'AP-HP demande que le processus de convergence tarifaire concernant les soins de longue durée soit suspendu sans délais car il aura un impact négatif sur la qualité et la sécurité des soins. L'humanisation des unités de soins de longue durée de l'AP-HP doit être poursuivie. Leur capacité en lits et leur répartition géographique sont à redéfinir pour satisfaire au mieux les intérêts régionaux ».